



# Le Cancre-Là

## Bienvenue Camarade

« Le peuple a tranché. » 53% pour Sarko, 53% pour la droite dure. Ne soyons pas mauvais perdant »

Oui, **bienvenue à toi** l'ancien mineur qui crève de silicose avec ta petite pension ou l'ouvrier qui crève de l'amiante,  
**Bienvenue à toi**, qui voit ton père malade, crever dans un taudis car il n'a pas les moyens de se payer une maison de santé adaptée. D'ailleurs même à trois, on ne pourrait pas la payer. « T'as qu'à crever au boulot, fainéant! ».  
**Bienvenue à toi**, éclairé à la bougie, on ne te remettra pas l'électricité aujourd'hui (ni demain, c'est très « écolo » la bougie! ),  
**Bienvenue à toi**, exploité des usines, empoisonné par les fours des verreries pour un salaire de misère,  
**Bienvenue à toi**, petit africain fuyant la misère (et bon voyage!),  
**Bienvenue à toi**, fonctionnaire, la France te hait (sauf si t'as un uniforme bleu),  
**Bienvenue à toi**, petit bout de deux ans, tu n'iras plus à la maternelle, plus d'instits pour toi,  
**Bienvenue à toi**, accidenté de la route, désolé pas assez d'infirmières, va crever dehors,  
**Bienvenue à toi RMIste**, tous te considèrent comme un parasite, toi qui a été abîmé par les presses, viré car « inadapté »,  
**Bienvenue à toi**, syndicaliste, attention à la tête dans les manifs, les CRS tapent fort,  
**Bienvenue à toi**, homosexuel, la morale est de retour, ne sort plus seul,  
**Bienvenue à toi**, jeune étudiant et lycéen. Tu trimais déjà chez Mac Do en plus de tes études, tu faisais des stages gratuits, on augmentera tes droits d'entrée aux universités,  
**Bienvenue à toi**, travailleur(euse) qui voulait travailler normalement. Mais ton patron a toujours refusé ton CDI à temps plein, « moins flexible ».  
**Bienvenue à toi**, pauvre employé du patron qui pense récupérer les miettes de l'enrichissement des plus riches. Tu as de beaux jours devant toi.  
**Bienvenue à toi**, élève chanceux, n'oublie pas ton uniforme sans plis (sinon on sortira les martinets),  
**Bienvenue à toi**, malade, tu ne seras plus remboursé des médicaments que ton médecin te prescrit, de toute façon ça fait longtemps que tu ne peux plus y aller, chez le toubib: trop cher.  
**Bienvenue à toi**, travailleur précaire, assistant d'éducation, caissière stagiaire, tout le monde passe à côté de toi sans te voir, sans connaître ta misère mais demain tu coûteras « encore trop cher ».  
**Bienvenue à toi**, le salarié qui va travailler plus pour gagner plus. Malheureusement, ta mutuelle santé va augmenter, la cotisation retraite aussi et tu ne gagneras rien. Ah si! Bosser 3 heures de plus pour ton patron qui sera exonéré de charges !  
**Bienvenue à toi**, le chômeur, qui le restera car ton patron préfère les heures supp. à une nouvelle embauche.  
**Bienvenue à toi**, la misère, compagne de toujours, toi au moins tu ne m'as jamais quittée,  
**Bienvenue à toi**, la rage, qui nous ronge le ventre, encore plus que la faim.  
**Bienvenue à toi**, bourgeois, MEDEFiste, patron. Ta volonté sera faite, en France comme ailleurs. Danse, ne m'en déplaise, même des smicards et des prolos votent pour toi!

Mais...

**Bienvenue aussi à toi, camarade**, toi qui ne te résigne pas, toi qui a toujours le poing levé, toi, militant laïc, militant des services publics, toi parent d'élève, usager de la poste, de la CAF, de la sécu.  
Toi, le travailleur, le salarié, le chômeur, le retraité, le RMIste, l'ouvrier, le stagiaire, le précaire, le prof... Toi mon ami, relève toi. Grossis les rangs des révoltés, rejoins nous au 1er mai, rejoins nous dans les grèves, syndique-toi. Un autre monde est possible. Il ne se fera pas sans nous. Toi mon frère, noir, arabe, jaune, rouge... peu importe... donne-nous la main. L'union est notre seule force face au capital et au capitalisme qui voudraient nous faire égoïstes, propriétaires dans l'âme, petit-chefs.  
Partout, nous développerons, en résistance, l'entraide, la fraternité, la solidarité, l'autogestion, l'organisation.

Le cancre est là... et toi? Où es-tu?

# SUPPRESSION DE POSTES D'ASSISTANTES SOCIALES SCOLAIRES DANS LE NORD

## Entretien avec une assistante sociale de l'avesnois

### Peux-tu expliquer concrètement et quotidiennement en quoi consiste le boulot d'assistante sociale dans les établissements scolaires publics?

Nommée à l'Inspection Académique du Nord, elle effectue des permanences au sein des collèges ou des lycées. Son travail consiste à l'accueil, l'écoute, l'accompagnement de l'élève qui rencontre, des problèmes familiaux, des problèmes psychologiques, « crise d'adolescence », des problèmes d'absentéisme, des difficultés financières. Ces problèmes ont des répercussions sur leur épanouissement personnel, sur leur réussite scolaire, leur comportement dans l'établissement et au sein de leur famille. L'action de l'assistante sociale passe par l'écoute du jeune et la recherche avec lui de solution adaptée l'octroi d'aides financières (fonds social), la médiation entre le jeune et sa famille, le jeune et l'équipe éducative, la famille et l'établissement scolaire. Le cadre de l'écoute est garanti par le secret professionnel (art. Code Penal), lequel représente une dimension importante pour l'élève et sa famille. L'assistante sociale participe à la protection de l'enfance en évaluant le risque de danger de l'élève: les situations déjeunes en danger ou en risque peuvent être portées à la connaissance des autorités administratives ou judiciaires. Le travail de l'assistante sociale s'effectue en partenariat avec les personnels de l'établissement, les services sociaux extérieurs, les services éducatifs, les associations, les structures médico-sociales...

**Les conséquences directes et concrètes sur les personnes et les personnels sont moins de présence dans les établissements donc moins de disponibilité, moins de qualité dans la prise en charge et le travail...**

### Quelles raisons officielles le rectorat invoque-t-il pour justifier la suppression de plus de 15 postes dans le département du Nord? Quelles sont d'après toi les raisons véritables?

Les raisons officielles qu'invoque le rectorat pour la suppression de plus de 15 postes d'A.S dans le département sont la baisse des effectifs élèves, les inégalités entre le nombre de postes dans le Nord et le Pas-de-Calais, les inégalités entre les secteurs: remise en question des Zones Relev (violence). Le recteur veut mettre en priorité des A.S dans les collèges et L.P où il y a des dispositifs ( D.R.E, S.E.G.P.A, ambition réussite...). Les raisons véritables sont la rentabilité (LOLF), faire plus avec moins de gens.

### Quelles conséquences directes et concrètes cela engendrera-t-il sur les personnels et les personnes dont vous avez la charge?

Les conséquences directes et concrètes sur les personnes et les personnels sont moins de présence dans les établissements donc moins de disponibilité, moins de qualité dans la prise en charge et le travail, plus de déplacement avec une enveloppe budgétaire des frais de déplacement amoindrie de 35%, plus de travail dans l'urgence.

### Comment peut-on aider concrètement votre lutte?

L'aide concrète à notre lutte: signer la pétition (voir en page 4), alerter les élus, participer à la journée du mercredi 23 mai devant le rectorat et celle du 19 juin, action nationale sur les créations de postes, proposition d'une motion pour le C.A, unifier les syndicats (A.S, profs...) pour un mouvement en commun.

#### Pétition

Le rectorat a décidé unilatéralement de modifier les secteurs des assistants sociaux de l'académie de Lille.

Nous, assistants sociaux, refusons ce marchandage qui risque de nous diviser et surtout de dégrader les conditions de travail et la qualité de l'aide que nous apportons aux élèves» aux familles et aux équipes éducatives.

Nous assistons à un retour en arrière qui voit l'augmentation des établissements par assistant social et qui prévoit d'ici 3 ans la suppression des postes en zone relev.

Il est question de supprimer plus 15 postes dans le Nord en faveur du Pas-de-Calais. Ce n'est pas l'apport de postes dans le Pas-de-Calais que nous dénonçons mais bien les sentiment d'être « deshabillés ». Le résultat est que le travail accompli depuis ces dernières années nous semble méprisé et bafoué au profit d'une logique comptable (LOLF oblige).

Nous demandons au Rectorat de retirer ce projet. Nous ne pourrons rediscuter des secteurs que si de réels moyens (créations de postes, frais de déplacements...) sont alloués.

Nom et Prénom	Profession	Etablissement	Signature

A découper et à renvoyer à Lycée C. Claudel, intersyndical, 1 rue P. Lafargue, 59610, Fourmies

## « TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER PLUS »

Le slogan « travailler plus pour gagner plus » va se traduire dans les faits par la fin des 35H et la détaxation des heures supplémentaires promise par Nicolas Sarkozy, qui coûtera 5 milliards d'Euros à la collectivité. Avec quels résultats ? Olivier Hubert, chercheur de l'Université Libre de Bruxelles, rappelle l'importance du rôle de la RTT dans la création d'emploi.

**Le programme de Nicolas Sarkozy témoigne d'une ignorance flagrante ou d'une négation éhontée des rouages économiques élémentaires.**

La croisade qu'il entend mener contre les 35 heures dès son accession à la présidence est sans conteste le point le plus inquiétant de son programme économique. Ainsi, le candidat Sarkozy affirme dans le point 3 de son projet "que partager le travail n'a jamais été une solution contre le chômage" et que "les 35 heures ont nullement permis de créer des emplois".

Or, les statistiques sont formelles, la réduction du temps de travail (avec maintien de salaire s'entend) est créatrice d'emplois ! La loi Aubry du 13 juin 1998 a permis de ramener la durée hebdomadaire du travail de 38,83 heures début 1998 à 35,97 fin 2001, soit une baisse de 7,4 pc. Sur la même période, plus d'un 1 800 000 emplois furent créés en France, soit une hausse de 8 pc de l'emploi total en 4 ans.

A titre de comparaison, à peine 800 000 emplois furent créés de début 1987 à fin 1990 alors que la croissance a été au moins aussi forte au cours de cette période qu'entre 1998 et 2002. La différence entre ces deux périodes, c'est que la durée du travail a été fortement réduite au

cours de la période 98-01 alors qu'elle est restée inchangée au cours de la période 87-90.

La RTT créatrice d'emplois

La réduction du temps de travail (RTT) amplifie donc grandement la création d'emplois lorsque la conjoncture est favorable (1). Preuves à l'appui, la RTT n'est pas seulement une socialement juste elle est aussi économiquement efficace.

Comment la RTT crée-t-elle des emplois ? Pour répondre à cette question il faut intégrer une variable dans le raisonnement : la productivité du travail. Cette variable permet qu'ils consomment davantage et que les entreprises embauchent. Autrement dit, sans la réduction progressive du temps de travail, les machines se substitueraient progressivement aux travailleurs.

Pour un niveau de production (PIB) inchangé, la hausse de la productivité mène à une contraction de l'emploi. Afin de maintenir l'emploi, il faut donc redistribuer le travail en réduisant sa durée hebdomadaire. La RTT doit donc être au moins équivalente à l'amélioration de la productivité pour maintenir l'emploi à un niveau inchangé.

Une alternative à la RTT est l'augmentation des salaires réels (augmentation supérieure à l'inflation). En effet, l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs permet qu'ils consomment davantage et que les entreprises embauchent. Autrement dit, la hausse des salaires réels doit donc être au moins égale à la hausse de la productivité du travail afin de maintenir le volume global de l'emploi.

Or, entre 1979 et 2001 la productivité des travailleurs français a augmenté de 60 pc alors que les salaires réels n'ont progressé que de 35 pc. Les Français produisent donc près de 16 pc de richesses en plus sans aucune forme de compensation ! La France se trouve donc confrontée à un grave problème d'insuffisance de la demande intérieure, qui est la principale cause de son chômage élevé (comme dans la plupart des pays européens).

Les heures supplémentaires détaxées pénalisent l'emploi

Nicolas Sarkozy veut augmenter le pouvoir d'achat des Français. Excellente idée ! Toutefois, cette mesure se traduira-t-elle par une relance de la croissance par la consommation et donc des créations d'emplois ? Malheureusement non, car il promet par ailleurs que "les heures supplémentaires seront toutes payées au moins 25 pc de plus que les heures normales, et elles seront exonérées de toute charge sociale et de tout impôt". Or, les heures supplémentaires détaxées sont un "tue l'emploi".

Même en cas de relance de la demande intérieure grâce à la hausse du pouvoir d'achat, les entreprises préféreront faire travailler plus longtemps leurs employés plutôt que d'embaucher. Par ailleurs, la hausse du pouvoir d'achat ne garantit en rien que les biens consommés seront produits en France et qu'ils donneront plus de travail aux Français (fuite à l'importation). Cette mesure, présentée comme favorable à l'emploi, est donc essentiellement un cadeau au patronat français. Dans ces conditions, la hausse des salaires sera synonyme de croissance inégalitaire.

La RTT est donc une mesure de loin préférable car elle permet de faire d'une pierre deux coups. D'une part, elle donne un travail à un plus grand nombre de travailleurs en redistribuant le travail. D'autre part, elle augmente le pouvoir d'achat global des travailleurs en augmentant la masse salariale (nombre total d'emplois x salaire moyen).

S'il est élu, Nicolas Sarkozy sera le président de la fracture sociale. En augmentant le pouvoir d'achat des uns et en plongeant les autres dans l'inactivité et la pauvreté, il fera de la France un pays plus inégalitaire. Assez de cadeaux au patronat français, la France n'a pas de problème du côté de l'offre mais bien du côté de la demande !

Mais alors, que faut-il faire ? Afin de créer de nombreux emplois, le prochain chef de l'Etat Français devra réduire sensiblement la durée du travail. Afin de donner un emploi aux 4 millions de Français qui en sont privés, il ou elle devra réduire la durée hebdomadaire à 32 heures. Il ou elle devra aussi relever le SMIC afin de lutter contre l'insuffisance grandissante de la demande intérieure.

### TOUS LES CHIFFRES DU CHÔMAGE

*Les décomptés.* 54.000 stagiaires de la formation professionnelle, non comptabilisés comme demandeurs d'emploi mais sans emploi.

*Les radiés.* 36,190 radiations (elles ont augmenté de 8,7% sur les trois derniers mois par rapport à la même période de l'année précédente).

*Les dispensés de recherche d'emploi.* On évalue à plus de 411.000 le nombre de personnes dispensées de recherche d'emploi en raison de leur âge (57 ans), donc non comptabilisés.

*Les exclus de l'indemnisation.* Chaque mois, 70.000 chômeurs sont exclus de toute indemnisation du fait de la réduction des durées d'indemnisation du régime d'assurance chômage.

*Les emplois aidés et autres contrats sans avenir.* Sont oubliés également tous les emplois aidés, "qui sont des mi-temps au « demi-Smic ». Les emplois créés depuis un an sont majoritairement des emplois aidés

- 212 000 CI VIS (Contrat d'insertion dans la vie active),
- 47 000 contrats d'avenir,

- 166 000 contrats d'accompagnement dans l'emploi... Ces contrats sont précaires, subventionnés, et sans aucun recrutement durable. Ils alimentent le chômage caché.

*Les plus de 78 heures par mois, les temps partiels.* Depuis 2005, la moitié des embauches concerne des CDD de courte durée (1/3 ont une durée de moins d'une semaine). Or, quand on travaille plus de 78 heures par mois, on sort des chiffres du chômage...

*Les chômeurs invisibles.* Ce sont les chômeurs des DOM (La réunion, la Guadeloupe, la Martinique) qui ne figurent pas dans les résultats mensuels, les précaires et les emplois aidés "non disponibles immédiatement".

Il faut y ajouter ceux n'ont pas assez cotisé pour ouvrir des droits (jeunes diplômés, personnes dont le conjoint travaille et qui sont en recherche d'emploi). Ne pouvant prétendre à aucun accompagnement, nombre d'entre eux ne voit pas l'intérêt de s'inscrire et de pointer à l'ANPE (notamment les moins de 25 ans qui ne bénéficient même pas *au* RMI): ils sont donc exclus des statistiques.

L'INSEE estime qu'il y a de 5.848.000 chômeurs "équivalent temps plein" sur une population active occupée de 24.921.000 personnes. Pour 2005, il estime que le taux de chômage en équivalent temps plein est à 20,9%...

Le chiffre officiel du chômage ne tient compte que des demandeurs d'emploi de catégorie 1 (alors que 8 catégories ont été définies, c'est-à-dire à la recherche d'un CDI et immédiatement disponibles (donc pas les stagiaires, les intérimaires, les vieux...)). Ces demandeurs d'emploi "officiels" ne représentent que 57% de tous les inscrits à l'ANPE.

Enfin, les médias oublient de dire que pendant ce temps le nombre des RMistes a explosé : + 20% depuis 2002. 1,2 million d'allocataires du RM! (revenu minimum d'insertion, créé en 1988 et versé par la CAF) dont l'immense majorité ne peut plus aller à l'ANPE et échappe aux chiffres du chômage.

Source de l'article à *contre-courant politique et syndical*

## LA LECTURE À L'ÉCOLE PRIMAIRE : STOP A L'HYPOCRISIE

La polémique sur l'apprentissage de la lecture est inepte. Méthodes « syllabique » type Boshier, « globale » ou « mixte » ont laissé place à de nouvelles pratiques forgées progressivement au cours des trente dernières années. Ces approches sont cohérentes avec les résultats des recherches scientifiques récentes. Elles mettent en œuvre simultanément la maîtrise du code ( quel son fait cette lettre?) et la compréhension. Aujourd'hui, en France, **les jeunes n'éprouvent pas plus de difficultés que leurs aînés, bien au contraire** : si l'INSEE dénombre 4% d'illettrés chez les 18-24 ans (ce qui est encore trop) elle en compte 14% chez les 40-54 ans et jusqu'à 19% chez les 55-65 ans. La France obtient des résultats identiques à ceux des pays européens. Il n'y a donc pas de recul ou de baisse du niveau. Bien sûr 4%, c'est encore trop, surtout pour ceux qui défendent la réussite de touTEs (comme à la rédaction du Cancre-là).

Les déclarations ministérielles ont voulu jeter le trouble dans l'opinion. Or, sans confiance entre les enseignants et les parents, l'apprentissage de la lecture est fortement compromis.

**Apprendre à lire, ce n'est pas seulement une question de méthode ou de choix de manuel. A l'école, dans la famille ou ailleurs, lire, c'est nécessaire pour vivre en société.**

L'apprentissage de la lecture prend une grande place au CP mais il commence bien avant, avec l'échange entre parents et enfants (avant la scolarisation), puis avec les autres enfants.

L'école maternelle joue un rôle important dans cet apprentissage. Tout d'abord parce qu'elle accompagne l'accès à la langue orale, apporte du vocabulaire parfois absent dans le milieu familial. L'enfant apprend à communiquer, à s'exprimer, à penser. Tout au long du cycle 1, l'élève fréquente des textes écrits, augmente son "trésor" de mots.

### Le temps du CP

La lecture au CP installe des relations entre parler, lire et écrire dans un climat de confiance car, pour apprendre à lire, les enfants doivent s'aventurer dans des textes nouveaux en s'appuyant sur des mots qui ont du sens pour eux. Encore une fois les parents doivent s'investir et s'intéresser au travail de l'enfant.

### La dimension culturelle

Apprendre à lire, ce n'est pas seulement une question de méthode ou de choix de manuel. A l'école, dans la famille, ou ailleurs, lire, c'est nécessaire pour vivre en société. À l'école, l'élève partage ses lectures, se pose des questions et s'interroge sur le monde. En lisant, l'enfant grandit et s'émancipe, il découvre l'autonomie.

### Question de méthode

Les enseignants utilisent des méthodes d'apprentissage qui mélangent l'approche « globale » des mots et le déchiffrement. La méthode dite « globale » n'est pas utilisée en France aujourd'hui. Le fait qu'un enfant connaisse « par cœur » des mots et qu'il en devine d'autres ne signifie pas pour autant que l'enseignant applique cette méthode. Au début de l'apprentissage de la lecture, l'enfant ne maîtrise pas suffisamment la combinatoire (le déchiffrement) pour lire. La méthode syllabique « pure » est aussi rarement utilisée. Elle oblige en effet à faire lire pendant de longues semaines des syllabes, des mots et des phrases qui ont peu de sens pour les enfants, ce qui a découragé dans le passé plus d'un élève.

### Quelle aide les parents apportent-ils ?

Les parents apportent toujours une aide, même pour apprendre à lire. D'abord en s'inquiétant de la scolarité de leur enfant : la qualité des relations familles-école, le fait que parents et enseignants avancent ensemble, sécurise l'enfant et lui donne confiance. En s'intéressant à ses activités scolaires, en suivant régulièrement ses progrès en lecture, en l'écoutant lire un court moment... les parents contribuent aux « rituels » quotidiens qui encouragent l'enfant et le valorisent.

### Que de choses à apprendre !

En français, si l'on veut écrire ba, il faut utiliser un b et un a. Mais ça ne marche pas à tous les coups! Ainsi, on lit ba dans balai, dans banane... mais on ne lit pas ba dans baignoire, dans bain, dans boudin. Enfin, les syllabes ça n'aide pas à lire fille et ville ! Ça n'aide pas non plus à lire des expressions comme ils marchent, le vent, il tient...qui pourtant «se terminent pareil».

En tout cas, il faut éviter de prendre les enseignants pour des abrutis. La critique est facile, assis derrière un bureau. Nous, instituteurs(trices), sommes tous les jours devant nos élèves.

Il ne me viendrait jamais à l'idée de dire à un ouvrier comment usiner sa pièce, de dire à un maçon comment faire son mur, laissez-nous leur apprendre à lire.

Texte écrit à partir de la brochure « Apprendre à lire, pas si simple! », disponible sur <http://www.snuipp.fr/spip.php?article3803>. Ce texte n'engage aucunement le SNUipp.

## Brèves

Plus belle la vie...

Problème pour une sauvagone de CM2 en banlieue.

Un milliardaire quinquagénaire de Neuilly paye la location du yacht Paloma pour une semaine 173 693 euros en basse saison.

- 1/ Sachant qu'un Smicard gagne 230 euros net par semaine, combien faudra-t-il de semaines de travail pour qu'il puisse louer le yacht ? Combien cela fait-il d'années?

- 2/ Un smicard travailleur décide de travailler plus pour gagner plus. Grâce aux heures supplémentaires, son salaire augmente de près 10 %. Combien de semaines aura-t-il ainsi économisé pour louer le paloma ?

Réponses

- Question 1 : il lui faudra 755 semaines soit près de 3 quinquennats (ou à peu près 15 ans pour payer une semaine de yacht sans manger)

- Question 2 : en travaillant plus, il n'aura plus besoin que de 687 semaines tout de même 69 de moins ! Alors, elle est pas plus belle la vie d'après ?

Il y a un an, était instituée la note de vie scolaire pour l'ensemble des collégiens, comptant pour l'obtention du Diplôme National du Brevet pour les élèves de troisième.

Cette note était, dans l'esprit du ministre de l'époque destinée à évaluer et à noter le comportement des élèves. Les décrets d'applications ont été clairs, les notes de service également : assiduité sur 10 points, respect du règlement intérieur sur 10 points. Et si l'élève considéré est un bon petit soldat, il aura droit à des points en plus.

Mais retournez-vous, regardez nos élèves ! Faut-il être aveugle pour ne pas voir que les difficultés scolaires qu'ils rencontrent, dans leur fréquentation et leur adaptation à l'institution scolaire, sont une conséquence directe de leur situation familiale, que nous-mêmes nous ne supporterions que difficilement ? Par ailleurs, le non respect du règlement intérieur ainsi que l'absentéisme sont déjà sanctionnés, ou pour le moins censés l'être. Doit-on alors faire porter à l'élève la responsabilité d'une situation dans laquelle il n'est pas pour grand-chose ? Ce ne sont pas des étudiants ; ce sont des collégiens !

Que faire ? Cette note correspond à une injonction ministérielle, doit-on la boycotter ? Peut-être... Cette note a au moins le mérite de nous placer face à un choix éthique et face à nos responsabilités d'éducateur. La question se pose alors probablement dans ces termes : Dois-je, parce que ma hiérarchie me le demande infliger une double peine à un élève déjà en souffrance ?

**Vous souhaitez diffuser, participer ou contacter *Le cancre-là*, écrivez à Intersyndicale de la cité scolaire C. Claudel, 1 rue Paul Lafargue, 59610 FOURMIES  
Ou à [lecancre-la@orange.fr](mailto:lecancre-la@orange.fr) ou visitez le blog <http://lecancrela.zeblog.com/>**